

LYCEE JOSEPH ZOBEL
Quartier Thoraille
97215 - Rivière-Salée
Tél : 0596 68 25 09

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Pour les nouveaux élèves

- 1- Les inscriptions se feront en ligne pour l'entrée au lycée via le lien EDUCONNECT reçu au collège. Prière remplir toutes les rubriques et notamment les adresses électroniques et les numéros de téléphone portable tant pour les parents que pour l'élève. *Bourse : N'oubliez pas de cocher la case consentement pour l'étude de la bourse si vous ne l'avez pas encore fait.*
- 2- Les remises de pièces se feront **de 8h 00 à 12h 00, dans un espace réservé à cet effet. Selon le tableau ci-dessous. Veuillez respecter les jours et horaires prévus.**

Les inscriptions en 2nde Générale ont lieu les 2 et 3 juillet en tenant compte du nom des élèves par ordre alphabétique.

Dates	8h-12h 30
	SECONDES GENERALES
Mer 02-juil	A à L
Jeu 03-juil	M à Z
Ven 04-juil	3 ^{ème} PREPA - SECONDES PROFESSIONNELLES (CAP / BAC PRO)- BTS
Lun 07-juil	Retardataires

Mercredi 09 juillet : derniers retardataires, 2^{ème} affectation.

NB : la présence des parents est **OBLIGATOIRE** pour la signature des documents (sauf pour les BTS qui devront être munis **d'un certificat de réussite**)

Pièces à fournir :

- 1 Relevé d'identité bancaire pour la demande de bourse
- Copie d'une pièce d'identité ou livret d'état civil)
- **4 photos d'identité (35*45mm) correctement présentées – pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
- l'attestation d'assurance
- **l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET**
- copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
- copie des P.A.P. pour les élèves concernés.

L'absence d'une pièce exigée entraînera le refus de l'inscription.

INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du dossier. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant **2174€**, à titre indicatif, est fixé comme suit :

1^{er} trimestre : **1088€**, 2nd trimestre : **652€** et 3^{ème} trimestre : **434€**. (*Une révision des tarifs se fait au 1^{er} janvier impactant le coût du 2^{ème} et du 3^{ème} trimestre*)

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

NB : une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (pour les étudiants en BTS, une chemise de couleur bordeaux) existe au sein de l'établissement.

Le Proviseur

Henri GUIOSE



Dispositions à respecter :

Il faudra respecter le créneau horaire prévu à ce calendrier.

Veuillez également vous munir de votre propre stylo.